

**Décision n° P 2015 -21 en date du 27 AVR. 2015
modifiant la décision n° P 2014-118 en date du 21 février 2014
portant délégations de signature du président du directoire aux directeurs,
responsables d'unité et agents de la Société du Grand Paris**

Le président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, et notamment son article 18,

Vu le décret du 20 février 2014 portant nomination d'un membre et du président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris,

Vu la décision n° P 2014-118 en date du 21 février 2014 portant délégations de signature du président du directoire aux directeurs, responsables d'unité et agents de la Société du Grand Paris, modifiée par la décision n° P 2014-141 en date du 15 juillet 2014,

Décide :

Article 1 : A l'article 7 de la décision n° P 2014-118 visée ci-dessus, sont ajoutées les dispositions suivantes :

« c) Délégation de signature est donnée à :

- M. Benoit LABAT
- M. Ioannis VALOUGEORGIS

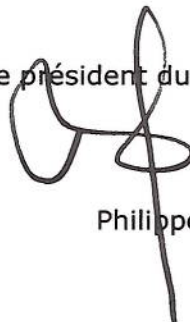
pour la signature des lettres de rejet de candidature et d'offre dans le cadre des consultations ayant pour objet la cession de volumes et/ou de terrains en vue de la réalisation d'un projet connexe. »

Article 2 : La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret susvisé du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris.

Fait à Saint Denis, le

27 AVR. 2015

Le président du directoire



Philippe YVIN